N° 307 — 18e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Samedi 3 Novembre 1906

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 2 (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Varte, 58

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Un mois : 4 fr. 50. — Un an : 16 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 f. 25
RÉCLAMES . . . . . 0 f. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 f. 50
SOCIALES . . . . . 1 f.

Les annonces seront reçues à Paris, dans les bureaux du journal, 8, rue de Châteaudun, 8, rue Tailbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 601 | A TOURCOING : N° 1[illegible]
A LILLE : N° 87.

LES FAITS DU JOUR

— Le mouvement préfectoral sera soumis samedi à la signature de M. Fallières.

— A Paris, s'ouvre samedi le premier Congrès national des sous-agents des postes et télégraphes.

— A Limoges, le troisième Congrès du Parti socialiste unifié a continué ses travaux.

— Les funérailles des seize victimes de la catastrophe du « Lutin » ont eu lieu vendredi à Marseille.

— On signale, au Maroc, de nouvelles escarmouches entre les soldats d'Erraïssouli et la tribu des Andjoras. L'ordre est loin de renaître.

— Des pêcheurs japonais ont massacré, au Kamtchatka, un lieutenant et douze indigènes.

— A Douai, un musicien d'artillerie s'est noyé accidentellement dans une citerne.

— A Carolin, une mine a fait explosion, tuant un ouvrier et en blessant grièvement deux autres.

UN NOUVEAU FEUILLETON

DEMAIN nous commencerons la publication d'un roman-feuilleton dû à un des auteurs les plus justement populaires, Pierre Zaccone :

Maman Rocambole

œuvre d'un intérêt puissant et soutenu, tenant le lecteur constamment en haleine pendant le développement d'une intrigue émouvante et captivante au possible.

Maman Rocambole

ponctine au véritable chef-d'œuvre d'imagination, de drame et de sentiment, qui ne peut manquer d'obtenir un très grand succès auprès de nos lecteurs et lectrices.

Donc, lire **DEMAIN** dans l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Maman Rocambole

Par Pierre ZACCONE

OPINIONS

Les raisons de l'Italie

On trouvera que je reviens bien souvent sur la question italienne. Mais, d'abord, c'est que je viens de passer la dernière partie des vacances en Italie; c'est ensuite que l'Italie jeue un rôle considérable en Europe; qu'elle est aujourd'hui notre amie la plus fidèle et que, malgré les liens qui l'attachent à nous, elle fait partie de la triple alliance. Cette double situation d'alliée de l'Allemagne et d'amie de la France permet à sa politique d'exercer, sur les affaires continentales, une influence considérable. Selon qu'elle penche d'un côté ou de l'autre, elle peut changer la cours des choses et la face des événements. Nous l'avons constaté à Algésiras, où son attitude a été pour nous d'un si grand secours. C'est elle qui a tenu la balance. Mais de cette balance elle pourrait facilement faire une bascule.

Assurément, si l'Italie était libre d'écouter ses sentiments, c'est vers nous qu'elle serait attirée. Nation libérale et libre penseuse, toutes ses sympathies vont une nation qui représentent le mieux ces idées : à la France parce qu'elle est libre penseuse, à l'Angleterre parce qu'elle est libérale. En outre, elle n'a pas tiré grand profit de son alliance avec l'Allemagne. Mais lui est-il possible, aujourd'hui, d'écouter ses sentiments et de rompre un traité qui, sans rien lui rapporter, lui enlève une partie de son indépendance ? Si cela lui était possible, il n'est pas douteux qu'elle le ferait sans hésitation aucune. Malheureusement, de graves raisons l'en empêchent et l'en empêcheront longtemps encore. Elle ne peut se retirer de la Triplice sans courir de terribles dangers et peut-être sans compromettre son existence nationale.

Dans une interview très remarquable, où des députés les plus éminents du Parlement italien, M. Barzilai, a fait allusion à cette situation difficile. Il l'a même indiquée assez nettement. Si autrefois l'Italie n'est jetée à corps perdu dans la triple alliance, c'est qu'on lui avait représenté la France comme une nation redevenue cléricale et prête à recommencer au profit du Pape son ancienne expédition de Rome. En fait, les événements semblaient justifier cette crainte. Les menaces que les journaux clérical ne cessaient d'adresser au gouvernement italien, les vœux qu'ils formaient pour le rétablissement du pouvoir temporel; le possibilité du retour aux affaires de ministères réactionnaires devaient faire croire à de nouvelle descente de notre part. L'Italie ne savait pas — et comment l'aurait-elle su ? — que toute cette agitation était superficielle, que le parti clérical n'avait déjà plus d'autorité et que s'il avait tenté une action militaire au-delà des Alpes, in nation tout entière se serait levée pour empêcher une telle folie et un tel crime. Quoi qu'il en soit, l'Italie crut devoir chercher un appui au dehors et elle pense le trouver auprès de la nation protesta ote la plus puissante de l'Europe. Hostilité contre nous ? Haine de la France ? Non certes. Simple besoin patriotique de conserver sa capitale et de sauvegarder son indépendance.

Mais ses craintes furent habilement, on pourrait dire savamment, exploitées par nos politiques qui, elle, nous était hostilé et cherchait, partout en Europe, à nous créer des ennemis. C'est pour se mettre à l'abri des tentatives françaises que l'Italie s'est mêlée à l'Allemagne. Il faisait donc que pour se conformer à l'esprit du traité, elle commençât par se prémunir elle-même contre ces tentatives françaises dont on essayait constamment de grossir l'importance et le danger. Alors, tout l'argent du budget de la France est employé à fortifier les frontières des Alpes; à organiser la concentration de l'armée au Nord-Ouest, à créer les bataillons de chasseurs alpins, en un mot à préparer une défense formidable contre l'ennemi supposé de l'unité italienne. Et, pendant ce temps-là, une autre frontière restait ouverte : celle par laquelle les Autrichiens pouvaient, en quelques jours, parvenir au cœur de la Lombardie.

La politique cléricale a fait souvent bien du mal à la France et à l'Italie, mais jamais autant qu'en cette occasion. C'est elle qui en effrayant l'Italie l'a jetée dans les bras de la triple alliance; c'est elle qui, en nous condamnant à Rome autrefois et en y maintenant pendant vingt ans un de nos corps d'armée, à réussi à faire, au instant, de la France une sorte d'épouvantail pour toutes les nations libérales on Indépendantes. C'est elle qui a brouillé deux peuples faits pour s'entendre et s'aimer et dont les intérêts étaient identiques. C'est elle qui, partout où elle a triomphé, a semé la discorde et la haine.

Aujourd'hui, l'Italie s'aperçoit que le danger, pour elle, est bien plus à l'Est qu'à encun autre des points cardinaux. On lui dispute l'Adriatique où, avec raison, elle prétendait régner seule; on essaie de la chasser de le péninsule des Balkans où elle a des intérêts; ces nations sont journellement menacés, molestés, insultées, tantôt par les Allemands d'Iczapik, tantôt par les Croates et par les Hongrois de Fiom. Elle constate, d'autre part, que, surtout depuis la guerre d'Extrême-Orient qui a brisé les forces de le Russie, l'Autriche, délivrée d'une grave préoccupation, concentre toutes ses forces sur la frontière italienne et que tout le long de la côte de Dalmatie elle multiplie les attitude navales fortifiées et les dépôts de charbon. Altitude singulière pour une alliée et bien faite pour éveiller l'attention ! Mais l'Italie se trouve dans l'impossibilité ou de récriminer ou de répondre par des mesures analogues. De ce côté elle est sans défense et la lettre comme l'esprit des traités lui interdisent de prendre les dispositions militaires que devrait lui imposer cette situation paradoxale.

Contre son alliée dont l'amitié est une continuelle menace, elle n'a aujourd'hui et elle ne peut avoir qu'un appui : c'est l'Allemagne. Seule l'Allemagne peut contenir les ambitions antrichiennes, s'interposer entre les deux nations rivales et mettre la paix là où la guerre semble toujours prête à éclater. Elle est l'arbitre auprème. Mais quel dangereux arbitrage ! L'Italie n'ignore pas que l'Allemagne vaut s'introduire de gré de force dans la Méditerranée ; qu'elle a essayé d'enlamer le Maroc et qu'elle cherche à s'insinuer dans la grande mer intérieure par la porte hongroise de Fiume. Le voisinage de l'Allemagne serait encore plus inquiétant que le voisinage de l'Autriche. Mais quoi ? Quel autre allié s'offre à l'Italie ? Quelles puissances sont prêtes à signer avec elle un traité qui la mette à l'abri des dangers imminents qui la menacent ? L'Angleterre et la France le veulent-elles ?

Il est donc certain ou à peu près certain, car jamais on ne peut répondre de l'avenir, que les choses resteront comme on dit en l'état et qu'à la prochaine échéance, le traité de la triple alliance sera renouvelé. L'Italie y semble contraint. Mais le silenation, malgré tout, et en dépit de la diplomatie, ne sera plus la même. Une amitié plus forte que les traités attachera le France à l'Italie et l'Italie à la France. Et l'Italie qui sera fidèle à ses alliances comme à ses affections, et plus peut-être à ses affections qu'à ses alliances, restera ce qu'elle a été avec tant d'éclat à Algésiras, le champion le plus éloquent et le plus énergique de la paix européenne.

EDOUARD LOCKROY.

La Politique

M. Jaurès a prononcé récemment à Tours un discours dans lequel il a parlé du ministère Clémenceau dans des termes simulés, qui indiquent abon lui le sonof de ne pas heurter l'opinion démocratique par des attaques injustes contre un gouvernement qui ne saurait être suspect à aucun titre.

On verrait d'un mauvais œil, en effet, s'engager une campagne de ce genre. Les travailleurs savent qu'il ne leur rien demander de plus à l'heure présente que ce qu'elle peut donner. Ils sont devenus opportunistes à leur manière, à mesure qu'au milieu des difficultés et des crises leur éducation politique s'est perfectionnée.

Comment donc admettraient-ils une opposition systématique à des hommes dévoués à leurs intérêts, et qui sont décidés à s'employer de toute leur force à la réalisation du programme social qu'ils préconisèrent toujours, et dont le ministère de l'Intérieur fut un des défenseurs les plus fidèles.

Il s'en faudrait pas davantage pour éloigner de M. Jaurès, par exemple, une grosse partie des sympathies ouvrières. Dans les cercles prolétariens, on aime les gens de bonne volonté et l'on y est toujours disposé à faire faire crédit, en tenant compte des impossibilités. Toute action socialiste contre le gouvernement radical se pourrait qu'être avantageuse en Paris radical.

L'attitude de M. Jaurès est dictée par ce sentiment, par cette compréhension de la situation. Reste à savoir si tous ses amis auront autant de sagesse, de prudence et de clairvoyance que lui. Nous serons fixés là-dessus dans quelque jours, grâce aux discussions du Congrès de Limoges.

Dans tous les cas, ce qui demeure certain c'est que jamais ministère n'a pris le pouvoir dans des conditions plus favorables, et surtout dans une situation de lui dire sympathiser plus nombreuse. On peut donc espérer que son action sera féconde et décisive.

Le langage inquiet des jouroeux de la réaction donne de plus en plus à penser qu'une semblable espérance n'est point vaine.

HENRY JAGOT.

L'ACTUALITÉ

LA SAINT-MARTIN

L'été de la Saint-Martin. — Les caprices des saisons. — L'oie de la Saint-Martin. — Rôtisseurs et noyeurs. — L'échéance rurale du 11 novembre. — La saisie-brandon

Rien de plus mystérieux et de plus capricieux que le rôle des saisons ; celles-ci sont aussi changeantes que la femme, aussi « bien fol qui s'y fie ». Les savants surtout ont de la méfiance. Ce domaine du ciel est celui qu'ils connaissent le moins et ils ne savent trop que dire devant certains phénomènes météorologiques qu'ils traitent volontiers de préjugés, mais dont cependant ils sont bien obligés de constater, d'accord avec la tradition populaire, la fréquence et la périodicité. Tels sont les méfaits de la lune rousse; ceux des Saints de glace et de Saint-Médard.

Ils ne sont cependant pas sans avoir trouvé une explication normale de ce passage renouveau de l'été qui se fait sentir *habituellement* (soulignons le mot pour qu'il n'y ait pas de mécompte) dans la première quinzaine de novembre et qu'on a appelé, de temps immémorial, l'été de la Saint-Martin. Du vrai été de la Saint-Martin non-se même lieu sans application au cours de la vie humaine, et c'est de ce nom que l'on baptise l'éclat souvent très captivant des derniers rayons de beauté de la lumière et les surprenante retours de jeunesse de certaines vieillards.

Les anciens fixaient le commencement de l'hiver en mois de novembre, le calendrier et la science moderne l'ont reporté officiellement au 22 décembre. En fait, cette date ne marque que la saison la plus rigoureuse. Mais nous avons note, avec les caprices des saisons il faut s'attendre à tous les changements à vue. Aussi un ancient almanach du bon vieux temps, le *Calendrier des Bons Laboureurs*, pour 1818, prenait-il, au devin avisé, ses précautions contre toutes les surprises :

Si l'hiver va droit son chemin
Vous l'aurez à la Saint-Martin (11).
S'il s'arrête tant ou quant
Vous l'aurez à la Saint-Clément (23).
Et s'il trouve quelque encombre,
Vous l'aurez à la Saint-André (30).
Mais s'il allait où on sait, ne l'ai,
Vous l'aurez en avril ou mai.

Ce n'était pas compromettant, comme vous voyez, mais quelle précision pour donner à ses prédictions du temps un pareil faiseur d'almanach, lorsque la science officielle se déclare incapable de dire aujourd'hui le temps qu'il fera demain.

Résignons-nous donc à prendre le temps comme il vient et saisissons ces occasions, quand elles sont jolies comme celle de l'été de la Saint-Martin.

Avant de devenir le saint évêque de Tours, saint Martin était un centurion romain, insouciant, brave et généreux comme le sont tous les soldats de fortune. Or, un jour — un matin de novembre — qu'il sortait d'Amiens, où sa légion avait ses quartiers d'hiver, il rencontre dans la campagne un pauvre diable mourant de froid. Pris de pitié, il partagea ses deux vêtements d'ordonnance et en donna la moitié et formulant ce mot devenu :

« Je n'ai ni or, ni argent, mais ce que j'ai je le donne au nom de N. S. Jésus-Christ. »

A peine, ajoute naïvement la *Légende dorée*, le brave saint eut-il prononcé le nom de notre Sauvegr, que la Nature tressaillit et, à travers les nuées qui brusquement s'étaient ouvertes, resplendit tout à coup le plus magnifique soleil. En même temps se fit entendre du ciel une voix qui disait ces mots : « Puisque tu t'es montré miséricordieux à deux pour le dernier des miens, j'ai voulu te montrer un avant-goût des joies du Paradis. Il y aura, dans l'entre vie, un printemps éternel pour ceux qui auront pris soin de mes pauvres lui-bas. »

Mais la tradition populaire veut, de plus, que pour que son dire ne pût pas de sa bonne action, Dieu ait fait luire le soleil jusqu'à ce qu'il ait fait procurer un autre manteau. Depuis, pour perpétuer le trait de charité, chaque année, à la même date, l'automne, en train de passer le main à l'hiver, se décide et le ciel se fait clément et l'hemenité.

Ce qui, par exemple, se relie moins bien à la vie et à l'indécence de pieux disciple du petit Hiriée, c'est le commerce très ancienne, qui dure encore, surtout dans nos campagnes de l'échange de la volaille est une des richesses de la ferme, de manger l'oie de la Saint-Martin, le jour même de la fête, quand, comme cette année, elle tombe un dimanche, ne le dimanche qui suit. « A la Saint-Martin, dit un vieux proverbe, rôtis l'oie, bois le bon vin et laisse l'eau au moulin ! »

Il ne tient qu'à voir, à notre avis, qu'une coïncidence. L'engraissement des oies est généralement achevé dans les premiers jours de novembre et c'est en dévisant que l'on marque à le ferme, par un tenin dont l'oie grasse est naturellement le pièce de résistance. Or, comme toutes les réjouissances, même profanes comme celle-ci, étaient toujours rapportées à une date religieuse, on fit coïncider le festin de l'oie avec la fête du plus grand saint de le période du moin : la fête de Saint-Martin, le 11 novembre.

Avec la coïncidence, la confusion se fit, et c'est ainsi que le saint évêque de Tours resta longtemps le patron des marchands de volailles et des rôtisseurs, les « oyers », comme on les appelait en moyen âge.

Les rôtisseurs de Paris étaient jadis tout-puissants presque tous à proximité de l'Abbaye Saint-Martin, sur-une des paroisses des départements de laquelle s'élève aujourd'hui le Conservatoire des Arts et Métiers. Le sanctuaire de Saint-Martin fut longtemps très populaire et le but vers lequel les pèlerins se portaient en foule le 11 novembre. Henri Sauval, un antiquaire du XVIIe siècle, rapporte le cas suivant dans ses *Recherches des antiquités de la ville de Paris* : « Le commerce des oyers était surtout florissant à ce moment, en raison de l'habitude qu'ont les habitants de Paris, riches ou pauvres, de rôtir ce jour-là, le 11 novembre, à l'imitation de ceux qui ont pris seulement le nom personnel du saint au manteau, qui remène d'ordinaire, au milieu des premiers froids, en renouvelant estival, c'est aussi l'échéance du paiement des fermages dans presque toute la France agricole. C'est d'après une coutume immémoriale que les fermiers ruraux payent, le jour de la Saint-Martin, à terme échu, c'est-à-dire l'année écoulée, le loyer de leurs terres. Le date de cette échéance paraît d'ailleurs le plus favorable parce que cette époque de l'année, où toutes ses récoltes rentrées, et le plupart vendues, est celle où le fermier « par devers lui la plus d'argent liquide. Les foires de la Saint-Martin amenaient aussi beaucoup de paysans à la ville. C'est une occasion de voir le propriétaire.

Lorsque le fermier ne paie pas, le propriétaire est en droit de pratiquer sur le domaine la saisie-brandon pour empêcher son débiteur de vendre désormais aucune récolte. La désignation originale de cette procédure vient de ce que l'on « brande », dans les champs saisis, de longues pièces portant à leur sommet une botte de paille. C'est en restu de nos vieux usages judiciaires qui tend d'ailleure de plus en plus à disparaître.

MARCEL FRANCE

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 2 novembre.

La commission s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Berteaux. Elle a délibéré, sur la demande du garde des sceaux, sur ce qui concerne les chiffres de son département.

La garde des sceaux demandait que la commission ne maintienne pas une réduction indicative de 100 francs pour la suppression de la Chambre des requêtes de le Cour de Cassation et qu'en lui rende deux ardéite ; l'un de 21.000 francs au chapitre des Cours d'appel ; l'autre de 91.500 francs au chapitre des tribunaux de 1re instance.

La commission a donné satisfaction au garde des sceaux en ce qui concerne la Cour de Cassation et les tribunaux de 1re instance. Elle a maintenu la réduction de 21.000 francs afin d'amorcer la réforme des Cours d'appel.

Sur la demande de M. Syblile, la commission l'a autorisé à demander que les études soient continuées en ajet des pièces de 25, 5 et 10 centimes au nickel.

M. Messimy a lait connaître à la commission qu'il a entretenu le ministre de la guerre sur la question de la réduction des pièces de 25 et 13 jours. La question est mise à l'étude par le général Picquart.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Paris, 2 novembre.

La mouvement préfectoral, qui sera soumis samedi à la signature du Président de la République, sera moins important qu'en l'avait annoncé. Il sera suivi, dans un délai assez bref, de deux autres mouvements.

C'est le sous-préfet de Narbonne qui va remplacer, à le tête de département du Tarn-et-Garonne, M. Schramek, promu à la succession de M. Goelley, dans l'Aisne.

M. Goelley sera nommé directeur de l'asile d'aliénés de Charenton, en remplacement de M. Bonnier.

Le place que laisse vacante à la sous-préfecture de Dieppe M. Aubert, passe préfet de la Meuse, va être attribuée à M. Lecomte, sous préfet de Senlis, fils de M. Maxime Lecomte, sénateur du Nord.

Le mouvement fait quelques victimes. Mises entre mises en disponibilité, signalons celle de M. Pierrié, préfet de Constantine, et celle du sous-préfet de Verdun.

LE CONGRÈS SOCIALISTE DE LIMOGES

Les deux premières journées

Après exposé de la situation financière du parti, le Congrès a discuté l'attitude que devront prendre les élus vis-à-vis du gouvernement. — La question de l'antimilitarisme sera mise en discussion

LA PREMIÈRE JOURNÉE

Limoges, 2 novembre.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le troisième Congrès du parti socialiste unifié s'est ouvert jeudi matin, à Limoges, dans la salle de la coopérative l'Union. La bienvenue a été souhaitée aux congressistes et aux délégués étrangers par le citoyen Précéman, de la Fédération de la Haute-Vienne :

« Nous pensions, dit-il, vous faire une réception grandiose, quand Limoges a été désigné comme siège de Congrès. Nous étions les maîtres de l'Hôtel de Ville. Depuis, nous en avons été chassés par une coalition de tous les bourgeois, des radicaux les plus rouges aux réactionnaires les plus blancs. »

Cette explication donnée, le Congrès nomme son bureau pour la séance du matin. Président : M. Betoulle, député de Limoges ; MM. Compère, Morelle et Precéman, assesseurs, et décide que les autres séances seront présidées alternativement par MM. Sembat, Delory, Groussier et Willm, députés.

C'est alors que fut soulevée l'habituelle question : la présence de la presse. La commission administrative avait décidé d'admettre, en dépit des gueudistes qui furent toujours hostiles à la présence de la presse.

M. Guesde murmure : « Vous nous mettez en présence du fait accompli ! » et M. Delory réclame que pour les années suivantes, la presse ne soit pas admise avant que le Congrès en ait décidé.

La parole est alors donnée aux délégués étrangers.

Discours des délégués étrangers

M. Anseele, député belge, apporte au Congrès le salut du bureau international. Faisant allusion à la grande joie des délégués du Nord à la principale question posée devant le Congrès : les accords à établir entre le parti socialiste et la Confédération du travail, il souhaite que ce Congrès marque l'union de toutes les forces prolétariennes, syndicales et politiques, comme l'a marqué le Congrès allemand à Wanheim. Il exprime l'espoir que le prochain Congrès international, après celui de Stuttgart, se tienne à St-Pétersbourg.

Beck, délégué du parti ouvrier belge, Bowman, du in sociain démocratin anglaise, prononcent quelques paroles.

Le citoyen Ronbanovitch se fait l'interprète de « toute la démocratin russe ou lutte contre le tsarisme assassin », à laquelle le Congrès envoie immédiatement ses vœux de succès.

« Les Allemande ne sont pas représentés. » Une lettre les excuse.

Les Fédérations représentées

Avant qun cette première séance ne soit levée, le bureau fait connaître que 69 Fédération sont représentées. Le Nord en possède 43.

Il y a en résulté 75 Fédérations, mais ste l'entre elle : ne sont pas en règle, elles ne sont donc pas représentées.

La statistique des forces du parti indique que 53,942 cartes, dont 8.300 pour le Nord, ont été prises au 1906. Ces 8,300 cartes représentent 337,338 timbres, c'est-à-dire enlant de cotisanla, dont 67,000 pour le Nord.

Au cours de la séance, une commission, dite des conflits, a été nommée pour trancher les litiges existants entre comités socialistes, pour éviter les querelles du parti.

Les nouveaux adhérents — Le rapport financier

Avec la deuxième séance que M. Delory préside et qui est ouverte à deux heures, on n'arrive pas encore aux points essentiels de l'ordre du jour.

Le Congrès approuve en bloc le rapport du Conseil national qui s'enorgneillit de 13.000 nouveaux adhérents.

On adopte ensuite le rapport financier la par M. Camelinat. Au 30 septembre, il y avait 57.761 fr. 75 de recettes contre 48.136 fr. 55. M. Camelinat ajouta que, depuis le 30 septembre, les élus socialistes ont versé une somme de 1090 francs.

Un certain nombre de délégués se plaignent du peu de clarté des comptes, celui-ci pour avoir des détails plus précis sur les appointements du personnel, celui-là pour réclamer qu'un mois avant chaque Congrès le détail avec bilan des comptes du parti soient donnés ; un autre pour reprocher à certains députés de ne pas verser leur cotisation.

M. Camelinat fait pour apaiser les réclamants par donner le détail des appointements du personnel. Finalement, le Congrès se trouve en face d'au nombre de réclamations et de demandes de modifications, qu'on renvoie le tout à une commission de onze membres.

Contre le journal « Le Socialiste »

Le citoyen Lapicque provoque ensuite un orage. Il fait un grief au journal *Le Socialiste*, organe officiel du parti, de ne faire l'interprète, presque exclusif d'une opinion socialiste aux dépens des autres opinions socialistes, ou les moyens d'arriver au but, et cor je ne l'ai lui [illegible] Il relève notamment une phrase de [illegible] qui, dans *Le Socialiste*, s'était exprimé en cée termes : « Seulement que l'on pourra arriver à la [illegible] formation de la société capitaliste par système parlementaire ! »

Une grande partie du Congrès [illegible] prompt : « Nous sommes tous de cet avis. On veut même lui enlever le parole. Il regarde et, en fin du compte, proteste [illegible] le sens de tels articles qui [illegible] les partis.

M. Bracke revendique le droit d'[illegible] ce qu'il pense, ce qu'il veut ; il n'[illegible] pas le parti, et n'a l'espèce, [illegible] gué le parti qu'on n'aurait rien à [illegible] ajoute : « On ne peut pas être socialiste et l'on pense que la transformation de la société capitaliste pourra être réalisée par la voie parlementaire. » On lui fait un gros succès et l'on passe à l'ordre du jour sur cet incident, malgré les efforts de Lapicque, qui proteste avec indignation contre lin ton méprisant employé par Bracke. Les deux adversaires, tous deux professeurs en Sorbonne, se regardent avec colère. Mais in Congrès met en point final à cette petite querelle.

Le rapport du groupe parlementaire

C'est au tour des députés d'être interpellés par le citoyen Mistral, de l'Isère, et cela à propos de la discussion du rapport du groupe parlementaire. Il reproche aux élus de se tenir trop éloignés des forces ouvrières, de perdre le contact avec les masses du parti.

Paul Faure, de la Dordogne, insiste dans le même sens et critique particulièrement l'action désordonnée et incohérente du groupe parlementaire. Contre Mistral, M. Chambard, de la Corrèze, signale une grève où on vain l'on [illegible] au concours des élus socialistes.

Le citoyen Constans, député, tient à dégager sa responsabilité personnelle. Il convient cependant de la négligence de certains de ses collègues.

Ce n'est pas cette négligence, s'il faut en croire un délégué, qu'il faut incriminer. La vérité est qu'en beaucoup de grèves, les ouvriers en sont empêchés par les syndicalistes d'un part et quelquefois par les libertaires d'autre part.

M. Bouveri, député de Montceau, confirme les dires de ce délégué. Ne l'a-t-on pas, dit-il, « rsça dans une grève par cette exclamation : « Que vient faire [illegible] bonne-gueule ? » Cela n'est guère [illegible] regardé.

Quoi qu'il en soit, les députés se trouvent pris en faute et ne se défendent [illegible] mollement.

Seul, M. Groussier osé attaquer le [illegible] de la question. Il dit :

Discours de M. Groussier

C'est entendu. Il est regrettable que certaines grèves, le parti n'ait pas [illegible] senté par un ou moins de ses élus. Mais [illegible] bil a pas que c'est là un des points [illegible] ment où nous pouvons, par la force [illegible] ses, nous trouver en opposition avec le fédération du travail. Or, il faut éviter [illegible] ce cumbiant de lutte avec elle et, à moins [illegible] malgré l'intérêt pour le parti d'[illegible] dies dans les grèves, ceux-ci ne devraient [illegible] aller que lorsqu'ils sont demandés par les [illegible] gnisations syndicales elles-mêmes. En [illegible] sorte, nous n'entraverons pas dans en [illegible] regrettable avec la Confédération.

En ce qui concerne l'attitude [illegible] nelle des députés, Groussier [illegible] sont animés du meilleur esprit [illegible] ment au parti.

Discours de M. Paul Faure

C'est très bien, tout cela. [illegible] Faure, si c'est [illegible] chaque Congrès. Mais [illegible] Or, moi, je demande au [illegible] [illegible]